

Délibération 2.2
DECISION MODIFICATIVE N°3

Intervention de Hubert Wulfranc

Monsieur le Président,

Une 3^e Décision modificative budgétaire proposée aujourd'hui, qui vient conforter les propos que nous tenions tout à l'heure au cours du débat de politique départementale.

Mais où est donc votre empreinte ? Celle de la nouvelle majorité départementale qui s'est fait élire sur le thème - même si cela n'a jamais été dit ainsi je vous l'accorde, et pour cause, le dernier à l'avoir utilisé a grillé la formule : le changement c'est maintenant !

Cette empreinte, nous l'attendions avec le budget supplémentaire en juin. Nous n'avons rien vu. Force est de constater que la décision modificative budgétaire de ce jour ne changera rien non plus.

Quelques mots tout de même concernant cette DM, même s'il a fallu bien chercher pour les trouver...

Certes le niveau d'ajustement du budget en cours proposé aujourd'hui reste modeste (pour mémoire 0,84 % des dépenses réelles d'investissement et 0,31 % des dépenses réelles de fonctionnement). Certes en raison de cette modestie, nous pourrions vite la qualifier d'ajustement et donc de délibération « technique ». Certes à 3 mois de la fin de l'exercice, le budget est déjà bien engagé... Sauf que, en y regardant de plus près, cette DM confirme de nouveau un cap bien inquiétant : les recettes diminuent, la situation budgétaire se fragilise et nous ne sommes pas en mesure de répondre présent, du moins à la hauteur nécessaire, pour satisfaire les besoins de nos territoires et de leurs populations en cette période de crise.

On gère et on digère en particulier les mauvais coups portés par l'Etat, nous n'allons plus de l'avant. Le bouclier social est percé. Il commençait sérieusement à prendre l'eau avant vous, je vous l'accorde...

C'est vrai dans le domaine de l'aide à domicile, dans celui de la prévention spécialisée, c'est vrai également concernant la baisse des investissements départementaux attendus qui soutiennent l'activité économique et l'emploi.

Les recettes diminuent : 6 millions en moins par rapport aux prévisions sur la taxe de publicité foncière et les droits de mutation (DMTO : Droits de Mutation à Titre Onéreux). Une diminution cumulée depuis le début de l'exercice budgétaire qui atteint près de 9 millions sur les droits de mutation.

Au total, les prévisions de recettes de fonctionnement inscrites au budget atteignent - 8,3 millions, dont seulement la moitié peut être compensée par une diminution des dépenses de fonctionnement. Comme quoi, il n'y avait pas autant de gras dans le fonctionnement de la collectivité que vous l'aviez imaginé ! On atteint vite l'os... D'autant que certaines de ces dépenses en diminution sont momentanées à l'exemple de la baisse du coût des carburants.

Trois questions pour conclure :

- Nous souhaiterions obtenir des précisions sur la quasi suppression des crédits ouverts pour les dépenses imprévues (- 3,29 millions) (Chapitre 022). Etes-vous déjà en train de faire les fonds de tiroir ? Ceci étant, la hauteur de la ligne budgétaire initiale nous semblait particulièrement élevée : 20,4 millions.
- L'augmentation de 600.873 Euros des crédits destinés aux subventions de fonctionnement aux associations et autres organismes de droit privé au titre des charges de gestion courante est-elle liée à notre participation aux manifestations des 500 ans de la ville du Havre ? (article 65.74 chapitre 65) et pour lesquels il est déjà prévu dans cette décision modificative un crédit supplémentaire de 200 000 euros au titre de l'adhésion au GIP le Havre 2017 ? Les dépenses de communication chassées par la porte reviendraient elles par la fenêtre ?
- Enfin, nous aimerions savoir comment ont été réaffectées, si tel est d'ailleurs bien le cas, les dépenses prévues au titre de la participation 2015 du Département au dispositif « 276 ça roule ! » victime d'une sortie de route puisque après querelle avec le Président de Région au printemps, vous avez décidé avec votre collègue de l'Eure de retirer nos deux départements de ce partenariat. Certes sa visée électorale ne nous a jamais échappé, sauf qu'il était utile aussi en permettant la réalisation d'investissements attendus.

Je vous remercie d'avance pour vos réponses à ces questions même si elles ne sont que des précisions et non des éléments de nature à modifier notre vote.

Le Groupe Communiste et Républicain Front de Gauche votera contre cette délibération qui manque singulièrement de souffle... et d'air.